



POLE GESTION LOCALE CYCLE DE FORMATION PRISE DE PAROLE ET COMMUNICATION

TROIS FORMATIONS PROPOSEES

INTERVENANT : **ALEXIS OLIVIER SBRIGLIO** (JOURNALISTE ET FORMATEUR)

1/ Vendredi 19 juin (journée – Bâtiment d’Agate) : LES BASES DE LA COMMUNICATION PUBLIQUE - QUEL COMMUNICANT SUIS-JE ?

Objectif : Développer votre capacité oratoire et communiquer en toute confiance

Un élu local devient une personne publique. Dans toutes ses fonctions, il se doit de pouvoir exprimer en toute quiétude des idées, sans stress, sans confusion.

Adapter votre prise de parole à vos public (élus, techniciens, journaliste) et aux situations (savoir tenir un conseil municipal, préparer un discours de vœux, une inauguration d’un bâtiment, des remerciements aux autorités ...).

Programme :

Comment j’organise et je gère mes prises de paroles (gestion du temps, savoir distinguer le in du « Off », comment affronter mes prises de parole à l’intercommunalité ?)

Comment je prends en compte mon environnement dans lequel je m’exprime : la salle, la tenue du micro, le pupitre, la salle... ?

Exercices pratiques de mises en situation.

Public :

Cette formation s’adresse à tous les élus qui souhaitent travailler leur prise de parole en public.

2/ Lundi 22 juin (journée - Bâtiment d’Agate) : COMMENT CONSTRUIRE SON DISCOURS SUR DES ELEMENTS FORTS ? COMMENT CONVAINCRE ?

Objectif :

Comment bien gérer sa communication, ses messages et convaincre
Face à vos investisseurs, face aux journalistes, devant des experts ? Et sur tous les supports (vidéo, digital, conférence)

Programme :

Pendant votre mandat, vous aller « porter » des projets forts de votre territoire, et certains demanderont une certaine attention. Ainsi l’élu sera plus à même d’expliquer avec distance et discernement.

➤ MA COMMUNICATION EN DEHORS DE LA COMMUNE

Comment anticiper les demandes des journalistes ? Comment gérer un reportage sur mon territoire ? Comment essayer de « ne pas être coupé au montage ? »

Comment gérer la contradiction, la communication à charge et à décharge ?

Comment parler devant la caméra, devant son smart phone, sur les réseaux sociaux de ma liste / mon équipe ?

➤ MA COMMUNICATION A L'INTERIEUR DE MA COMMUNE

Comment rédiger, ou reprendre une note des services et la transformer en discours ?

Exercices de mise en situation

Public :

Cette formation s'adresse aux élus qui souhaitent perfectionner leur prise de parole et qui disposent de structure de communication (chargée de communication, office du tourisme, service événementiel / communication).

3/ Lundi 29 juin (journée - Bâtiment d'Agate) : LA COMMUNICATION DE CRISE - COMMENT S'EN SORTIR SI MA COMMUNE CONNAIT UNE CRISE ?

Objectif :

Savoir communiquer lors d'une situation de crise.

Comment développer une communication environnementale sur son territoire ?

Programme :

100% des territoires peuvent un jour ou l'autre connaître une situation de crise. Faits divers, catastrophe, accident, l' élu se retrouve bien seul dans ces situations.

Appréhender la situation de crise, connaître les temps et éléments chronologiques caractéristiques d'une situation de crise, ...

Connaître les différents intervenants lors d'une situation de crise.

Développer une communication « d'inclusion » papier, téléphone, vidéo, ...

Comment faire avec le manque de neige, les inondations, les destructions de cultures... ? Comment alerter les autorités, sans affoler la population ? Comment rester à l'écart des lobbies ?

Développer une communication sociétale durable : les bonnes pratiques.

Comment mettre en avant son territoire, ses administrés, ...

Public :

La formation s'adresse aux élus qui souhaitent se doter d'outils lors de situation de crise et développer une communication environnementale.

Informations générales

Les formations se dérouleront sur une journée.

Lieu : Chambéry (25 rue Jean Pellerin)

Tarifs

250 € par personne pour les collectivités adhérentes à Agate

350 € par personne pour les collectivités non adhérentes

(plateau repas du midi compris).

Attention, le nombre de places est volontairement limité à 10 inscrits pour chaque module (sous réserve d'un nombre minimal de 5 inscrits).